



Arnaque panneaux solaires ?

Par Alex90

Bonjour ,

Depuis le début de l'année 2023, la facture d'électricité de la maison de mes parents a connu une augmentation significative, passant d'environ 100 ? par mois à 300 ? par mois. Cette hausse soudaine et importante a soulevé des inquiétudes financières pour notre famille.

En mai 2023, j'ai reçu un e-mail inattendu indiquant que des aides de l'État étaient disponibles dans notre département pour l'installation de panneaux solaires. Cette opportunité semblait prometteuse, car elle pourrait potentiellement réduire nos coûts d'électricité élevés. L'e-mail nous a encouragés à remplir un questionnaire en ligne pour obtenir plus d'informations, ce que nous avons fait.

Suite à cela, une agence spécialisée dans l'installation de panneaux solaires nous a contactés. Ils nous ont expliqué que le processus se déroulerait en plusieurs étapes. Tout d'abord, il y aurait une étude financière pour déterminer si nous pouvions financer les panneaux solaires. Ensuite, une étude environnementale serait réalisée pour évaluer si les panneaux solaires seraient suffisants pour couvrir nos besoins en électricité. Enfin, l'agence s'occuperait de faire une demande d'aide de l'État en notre nom.

L'étude financière a révélé que le coût total de l'installation des panneaux solaires s'élevait à environ 27 000 ?, mais qu'une réduction d'environ 6 000 ? pourrait être obtenue grâce aux aides de l'État. L'agence nous a également assuré un autofinancement des panneaux solaires en nous expliquant que les mensualités de remboursement seraient équivalentes à notre facture d'électricité.

Après avoir obtenu une réponse positive de l'État concernant les aides, il ne restait qu'une étape cruciale : l'étude de la production d'électricité par les panneaux solaires par rapport à notre maison. Pour réaliser cette étude, l'agence a demandé un rendez-vous, que mon père a accepté.

Cependant, le jour du rendez-vous, au lieu d'envoyer des experts pour l'étude, des installateurs de panneaux solaires sont arrivés. Une situation de conflit a éclaté, et ils ont menacé de laisser les panneaux solaires devant notre maison et de nous facturer une part importante du coût total. Les panneaux solaires ont finalement été installés sans qu'une étude approfondie de l'exposition de la maison au soleil et de la structure du toit ne soit effectuée. Même les installateurs nous ont expliqué que ce n'était pas l'agence avec laquelle ils travaillaient habituellement, et que cette dernière ne leur avait pas fournis toutes n'avaient pas toutes les informations nécessaires pour réaliser une installation correcte (plan du toit, emplacement des panneaux, ?) . Ils ont dû chercher l'emplacement sur la toiture pour pouvoir poser les panneaux solaires.

À présent, nous nous trouvons dans une situation financièrement délicate. Nous réalisons que le plan d'autofinancement initialement proposé par l'agence n'est pas réalisable. Les banques avec lesquelles nous avons discuté nous ont présenté des mensualités de remboursement de 280 ? par mois pendant 144 mois, ce qui est bien plus élevé que prévu. De plus, nous avons découvert que notre fournisseur d'électricité nous doit environ 2300 ? pour l'année 2023 lors de la régularisation.

Je tiens à remercier par avance toute personne qui pourrait nous fournir des conseils ou de l'aide dans cette situation difficile.

Par jodelariege

bonjour

vous pourriez vous tourner vers une association locale de défense du consommateur qui, pour quelques dizaines d'euros de cotisation annuelle ,va étudier votre dossier ,vous conseiller et vous épauler
de façon générale il ne pas faut laisser l'entreprise faire les démarches d'aide type ma primrenov; vous ne savez pas si c'est fait ou pas....

encore de façon générale il ne faut jamais répondre au démarchage un bon artisan n'a pas besoin de démarcher il

travaille...

il vaut mieux s'adresser à des artisans locaux et faire faire plusieurs devis...